

Anti-triche pour le Championnat de France des Jeunes du 27/04/2025 au 04/05/2025 à Vichy

L'anti-triche est une nécessité afin de disputer des rencontres sportives les plus loyales possibles. Voici les mesures en vigueur dans la zone de jeu lors du Championnat de France des Jeunes 2025 :

- Aucune discussion entre joueurs ne doit se faire sans la présence d'un arbitre.
- Le port de capuche ou de couvre-chef est interdit.
- Les appareils électroniques (téléphones, écouteurs, casques, etc.) doivent, dans la mesure du possible, rester hors de la salle de jeu. Un joueur ne pourra pas porter un appareil électronique sur lui, ils doivent être éteints et placés dans un sac qui ne sera pas utilisé durant la partie.
- Les montres, électroniques ou mécaniques sont interdites. Elles peuvent être conservées dans un sac qui ne sera pas utilisé durant la partie.
- Un contrôle aléatoire des joueurs pourra être effectué à chaque ronde.

Le non-respect de ces règles peut entraîner la perte de la partie.

Le directeur de la compétition
Jordi Lopez

L'arbitre en chef
Cyril Humeau

Toute accusation de triche doit être étayée par des éléments concrets et portée à la connaissance de l'équipe arbitrale. Accuser un joueur sans preuve ou de manière abusive est strictement interdit et peut faire l'objet de sanctions disciplinaires.

Pour toute question relative aux preuves de tricherie, aux procédures de plainte ou d'enquête, ainsi qu'à la juridiction compétente, il convient de se référer au document officiel de la Commission Fair-play (anti-triche) de la FFE : https://echecs.asso.fr/Actus/15267/fair-play_organisateur.pdf

Pour toutes questions durant le championnat de France des Jeunes:

Dominique Dervieux
Tél : 06-60-44-25-35
diregdna@gmail.com